Le Burundi réduit les taxes sur les produits vivriers face à la crise alimentaire

@rib News, 07/03/2017Â â€“ SourceÂ Xinhua Les taxes sur les produits vivriers seront bientÃ´t rÃ©duites pendant une pÃ©riode de 3 mois, en guise de solution Ã la crise alimentaire survenue au cours de la premiÃ¨re saison culturale (septembre 2016-janvier 2017), affirme un communiquÃ© du conseil des ministres tenu en fin de semaine derniÃ¨re et rendu public lundi. Le 19 fÃ©vrier dernier, les 121 dÃ©putÃ©s de l'AssemblÃ©e nationale burundaise (chambre basse du parlement bicamÃ©ral burundais), ont recommandÃ© au gouvernement du prÃ©sident Pierre Nkurunziza, de procÃ©der Ã la rÃ©duction des taxes sur les produits vivriers, et d'exonÃ©rer ceux en provenance de l'Ã©tranger pour "pallier au dÃ©ficit alimentaire en la matiÃ¨re".

Cette recommandation est l'Ã©manation d'une enquÃªte rÃ©alisÃ©e par la commission parlementaire en charge de l'Agriculture et de l'Environnement en novembre dans 12 provinces burundaises (Bubanza, Bujumbura, Cibitoke, Gitega, Kayanza, Kirundo, Makamba, Muyinga, Mwaro, Ngozi, Rutana et Ruyigi). Face Ã la dÃ©tÃ©rioration de la situation alimentaire et Ã la flambÃ©e des prix des denrÃ©es alimentaires qui en dÃ©coule, a expliquÃ© le ministre burundais des Finances Domitien Ndihokubwayo qui a dÃ©fendu les "rÃ©amÃ©nagements" rÃ©glementaires ad hoc, il s'avÃ¨re urgent de dÃ©taxer certaines denrÃ©es alimentaires importÃ©es, afin que celles-ci soient Ã la portÃ©e de la bourse de la majoritÃ© de la population burundaise. "Compte tenu du fait que le dÃ©ficit alimentaire est ponctuel Ã cause des alÃ©as climatiques de la derniÃ¨re saison culturale, et que la situation se sera normalisÃ©e dans quelques mois avec la saison pluvieuse qui semble rassurante, il est proposÃ© que ces exonÃ©rations soient limitÃ©es Ã une pÃ©riode de trois mois", a-t-il insistÃ©. Le ministre Ndihokubwayo a bien prÃ©cisÃ© que pour Ã©viter une interprÃ©tation "erronÃ©e, large et abusive", la liste des denrÃ© alimentaires visÃ©es par cette dÃ©cision gouvernementale, sera Ã©tablie par voie rÃ©glementaire. La mise en Å“uvre effective de cette dÃ©cision portant rÃ©duction des taxes sur les produits vivriers, a-t-il ajoutÃ©, a nÃ©cessitÃ© l'amendement de trois lo sur proposition du ministre Ndihokubwayo. Pour sa part, le ministre en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, DÃ©o-Guide Rurema, a dÃ©fendu au cours de ce conseil des ministres, des projets de loi visant l'augmentation de la productivitÃ© agricole pour le moyen et long terme. Il s'agit du projet de loi portant rÃ©gionalisation de l'agriculture au Burundi et de celui relatif Ã la subvention des semences. La rÃ©gionalisation de l'agriculture et la subvention des semences, a fait remarquer le ministre Rurema, sont deux programmes nationaux complÃ©mentaires pour "faire baisser" l'insÃ©curitÃ© alimentaire et accroÃ®tre les revenus des mÃ©nages Ã travers l'augmentation de la productivitÃ© agricole. "Bien que des potentialitÃ©s agricoles transparaissent des rÃ©sultats des Ã©tudes pÃ©dologiques dÃ©jÃ menÃ©es en matiÃ¨re d'aptitudes d sols et des recherches agronomiques dans les diffÃ©rentes rÃ©gions naturelles burundaises, force est de constater cependant que ces Ã©tudes sont peu exploitÃ©s au dÃ©triment de la productivitÃ©", a-t-il soulignÃ©. Selon le Fonds des Natio Unies pour la Population (FNUAP), environ trois millions de personnes, soit prÃ¨s d'un quart de toute la population burundaise, serait victime de cette crise alimentaire, qui sÃ©vit dans le pays depuis septembre dernier. Pour y faire face, le ministre burundais des Relations ExtÃ©rieures et de la CoopÃ©ration Internationale, Alain-AimÃ© Nyamitwe, a dÃ©jÃ fait appel Ã la solidaritÃ© internationale, en direction des organisations humanitaires.

Â

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});